

Un centre de **documentation** :

Le CDI dispose actuellement de 7000 livres, d'une trentaine de titres de revues, d'une trentaine de CD-Rom (encyclopédies Encarta, Hachette ou Universalis) et d'une connexion à Internet via l'ADSL.

Toutes ces ressources sont répertoriées à l'aide d'**un logiciel de recherche documentaire (BCDI2006)** qui est consultable à tout moment. C'est la mémoire incontournable du CDI.

Le métier de professeur documentaliste consiste à mettre à la disposition des élèves et des professeurs des ressources mais surtout à leur apprendre à les utiliser.

Des séances d'initiation au CDI sont prévues en début d'année pour toutes les nouvelles classes du lycée. sous la forme d'un parcours de recherche.

N'hésitez pas à faire des suggestions d'achat, d'aménagement ou de fonctionnement.

Bonne année scolaire à tous.

V. Laurent



Des revues comme... :



- Auto-moto
- Les clés de l'actualité
- Dernières Nouvelles d'Alsace
- Electronique pratique
- Micro hebdo
- Le Monde
- Le Monde : dossiers et documents
- Montagnes magazine
- Muze
- Première
- Phosphore
- Poly
- Science et vie Junior
- Sport et Vie
- Technologies et Formations
- Technologie
- Textes et documents pour la classe
- Today in english
- L'Usine Nouvelle
- Vocabulaire allemand

Et d'autres titres encore...

Les astuces....



Δ Vous trouverez en consultation sur place les manuels scolaires dont vous aurez besoin pour travailler.

Δ Pour un travail en petit groupe, vous pourrez vous installer dans la petite salle à côté des revues.

Δ La documentaliste achète les livres ou bandes dessinées que vous suggérez.

Δ Vous viendrez souvent avec vos professeurs au CDI pour des travaux de recherche alors faites preuve de curiosité dès à présent.

Δ Vous empruntez pendant quinze jours:

Tous les documents du CDI (livres ou revues) **à l'exception de :**

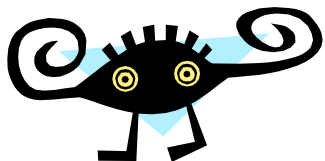
- la dernière **revue** arrivée (pour permettre aux intéressés de lire des nouvelles fraîches),
- les **bandes dessinées**
- les **CD-ROM**.

L'accès à Internet

Internet constitue une source inépuisable d'informations ; il est utile d'en connaître les codes et les moyens d'accès. Le CDI est le lieu privilégié pour développer cet apprentissage.

Au lycée, la consultation du WEB sera réservé en priorité à **la recherche d'informations** liées au travail scolaire. Elle pourra aussi permettre de se divertir par la consultation de sites sportifs, d'actualités cinématographiques ou de musique...mais pas de sites de jeux par exemple.

Pour permettre une régulation de son accès, **une charte** sera proposée à l'élève. Une **carte-internet** lui sera ensuite délivrée qu'il présentera à chaque consultation du web. Adressez-vous à la documentaliste pour l'obtenir.



Votre mission et vous l'acceptez...

Vous entrez et sortez du CDI quand vous voulez et vous disposez de ses ressources à votre guise...

En contrepartie et pour que chacun puisse y vivre en communauté paisible et respectueuse des lieux et des personnes, chacun devra respecter le calme ambiant, préserver le matériel et ranger les documents utilisés.

A l'entrée, vous déposerez votre sac et prendrez les affaires dont vous avez besoin sans oublier vos objets de valeur .

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 12h30-17h

Mardi, jeudi : 8h-12h / 12h30-17h

Vendredi : 8h-12h / 12h30-15h

Bienvenue au CDI



Centre de
Documentation et
d'Information



Lycée
Marchal

Louis